

Situation clinique #13

Mme Cormier admise le 2011/10/04 en hébergement pour perte d'autonomie reliée à un déficit cognitif. À l'admission, l'infirmière procède à son évaluation du risque de plaie, selon l'échelle de Braden, elle cote 14/23 et est donc considérée à risque modéré.

L'infirmière se réfère au protocole infirmier; « Prévenir et traiter les plaies de pression ».